

# Stratégie générale 2022 - 2025

soumise à l'Assemblée générale du 21 mai 2022

## Table des matières

<b>1. Histoire et identité.....</b>	<b>3</b>
Histoire .....	3
Identité.....	4
<b>2. Actions de solidarité internationale.....</b>	<b>5</b>
Stratégie d'intervention .....	5
Le parcours de vie d'un projet .....	8
Objectifs du programme 2022-2025 Des projets solidaires de qualité.....	9
<b>3. Information et travail en réseau .....</b>	<b>10</b>
Réseau de la CSSR .....	12
Objectifs du programme 2022-2025 Une sensibilisation percutante.....	13
<b>4. L'association : structure et ressources .....</b>	<b>14</b>
Organigramme de la CSSR.....	14
Ressources financières .....	15
Objectifs du programme 2022-2025 Une association dynamique et viable .....	16
<b>5. Conclusion.....</b>	<b>17</b>

## Introduction

En 2013, la CSSR avait adopté une stratégie générale qui définissait les grandes lignes de son engagement, au Sud comme au Nord. En 2017, la CSSR fêtait ses 80 ans et en a profité pour actualiser sa stratégie générale et se doter d'objectifs concrets à moyen terme. Ces derniers devaient notamment permettre de dépasser les obstacles liés aux financements, qui rendent difficiles une navigation «à vue».

En 2022, à l'heure de réviser une nouvelle fois cette stratégie générale, force est de constater que ces obstacles sont toujours là, plus nombreux encore depuis que la DDC a annoncé son changement de cap: réduire son soutien aux projets qui se situent en Amérique latine. Face à ces difficultés grandissantes, la CSSR a déjà dû (et va devoir encore) réagir, s'adapter et trouver des solutions pour maintenir ses projets. Des projets portés par des collectifs en lutte pour leurs droits et pour leur santé, qui ne se sont pas laissé impressionner par une pandémie qui a crûment mis en lumière des inégalités que nous dénonçons depuis bien des décennies.

La stratégie générale de la CSSR pour les années 2022 à 2025 a pour but de permettre à notre petite (mais vénérable!) structure de continuer à exister, en repensant ses stratégies de communication et en nous battant avec d'autres, malgré les injonctions administratives et financières, afin de poursuivre notre soutien solidaire.

## Résumé

### 1. Histoire et identité

L'histoire de la Centrale Sanitaire Suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Trois périodes historiques illustrent l'évolution des engagements de l'association. Dès 2000, il existe une Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR). Une description de notre identité conclut ce portrait.

### 2. Solidarité internationale

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable à la santé. Au Sud, la CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins (en Palestine et en Amérique latine), dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, des soins en santé primaire, des soins spécialisés et de la santé mentale. Le choix a été fait de soutenir également un projet en Grèce, au Nord. Nos lignes d'actions, la procédure de sélection des projets, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets sont définis dans cette section.

### 3. Action d'information et réseau au Nord

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations appauvries. Dans cette section, nous définissons notre stratégie d'information, nos outils de communication (site web, réseaux sociaux, bulletin trimestriel et cahiers thématiques, parution d'ouvrages, production de films, organisation d'événements publics).

### 4. L'association : structure et ressources

Les moyens financiers et humains de l'association sont décrits ci-après. L'un des défis que la CSSR doit relever ces prochaines années porte sur la recherche de nouveau-elles membres.

# 1. Histoire et identité

## Histoire

L'histoire de la Centrale Sanitaire Suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Un livre retrace son engagement, rédigé par Pierre Jeanneret, «*75 ans de solidarité humanitaire: Histoire de la Centrale Sanitaire Suisse Romande 1937-2012*», Editions d'en Bas, Lausanne, 2013.

### **1937-1956**

La Centrale Sanitaire Internationale (CSI) est créée en 1937, à Paris, pour soutenir la lutte des Républicain-es espagnol-es. Le médecin lausannois Ernest Jaeggy prend part à sa fondation et, de retour en Suisse, réunit d'autres praticien-nes partageant ses opinions – dont le Dr Hans von Fischer – pour donner naissance à la Centrale Sanitaire Suisse (CSS). Lors de la Seconde Guerre mondiale, la CSS déploie son action vers l'Italie, la Grèce, la Yougoslavie. Des médecins, tels Marc Oltramare, Paul Parin ou Elio Canevascini, apportent un soutien sanitaire aux antifascistes.

### **1957-1964**

La CSS passe par une longue période de latence.

### **1965-1977**

En 1965, elle se mobilise pour venir en aide au Vietnam et se montre très active auprès des victimes civiles du conflit. La brochure sur la guerre bactériologique rédigée notamment par le Dr Jean-Pierre Guignard, membre de la CSS, sera utilisée au Tribunal Russell pendant les procès visant à condamner les crimes de guerre américains au Vietnam.

### **1978-2017**

Progressivement, le travail de la CSS s'inscrit dans le cadre de l'aide au développement, majoritairement pour des pays ayant lutté pour leur indépendance ou leur libération: Erythrée, Palestine, Nicaragua, Salvador, etc. La nature de l'aide fournie sur le terrain n'est plus seulement l'envoi de matériel. Il s'agit plutôt d'accompagner la formation de personnel médical, la création de structures de soins ou la sensibilisation à la santé.

En 2000, pour des raisons administratives, les trois sections suisses se séparent formellement pour devenir des entités indépendantes et la section romande devient une association: la Centrale Sanitaire Suisse Romande.

## Identité

### Ses valeurs

---

La Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR) fonde son action sur la solidarité et l'équité en matière de santé. De là découle son engagement en faveur de populations défavorisées et opprimées dans les pays du Sud, afin de leur permettre d'accéder aux soins nécessaires.

### Son approche de la santé

---

La CSSR définit la santé «comme un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité», selon les termes de l'OMS. Elle considère que l'absence d'équité en termes de ressources permettant de lutter contre l'infirmité et la maladie n'est pas une fatalité: il est possible et nécessaire de combattre les pratiques politiques et économiques qui causent l'injustice et la pauvreté.

### Sa mission

---

Toute personne doit bénéficier d'un accès équitable aux ressources susceptibles de lui assurer une existence en santé. Toute personne doit disposer des moyens permettant de lutter contre la maladie.

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable, pour des populations appauvries et dominées, aux conditions médicales et sanitaires nécessaires à une vie en bonne santé. En ce sens, l'action de la CSSR se situe à l'intersection entre les situations d'injustice et de domination politique, économique et sociale, et les problématiques médicales et sanitaires.

Compte tenu de ses moyens limités, la CSSR s'efforce d'agir en renforçant sur le terrain les ressources en matière de santé et aussi en essayant d'influencer les instances locales ou régionales qui peuvent s'attaquer aux causes du manque d'équité en matière de santé.

### Ses particularités

---

- La CSSR est une petite organisation. Sa petite taille incite ses membres à chercher des partenaires à sa portée.
- La CSSR veut appuyer celles et ceux qui s'organisent déjà. Elle intervient dans des régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Les projets soutenus naissent d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent au préalable et non d'une approche assistentialiste.
- La CSSR a une vision politique assumée. Dès sa fondation, en 1937, elle est clairement marquée par son engagement pour l'autodétermination des peuples, la solidarité internationale, la lutte contre le système capitaliste qui produit et renforce les inégalités, ainsi que la dénonciation des injustices perpétrées par les détenteur·rices du pouvoir et des richesses. Elle prend position sur ce qui se passe en Suisse et dans les pays où elle est active et ne reste pas neutre. Les injustices ne doivent pas être passées sous silence!
- Depuis quelques années la CSSR a décidé de soutenir un projet de santé situé dans le Nord, à destination notamment de personnes migrantes venant du Sud, afin de réaffirmer que les inégalités sont partout et que la solidarité internationale n'est pas nécessaire uniquement au Sud.

## 2. Actions de solidarité internationale

La CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins en appuyant des projets sanitaires sur le terrain.

### Stratégie d'intervention

#### **CRITERES DE SELECTION DES PROJETS:**

---

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des projets:

- Qui ont une portée médicale et sanitaire collective,
- Qui sont novateurs, en accord avec ses objectifs notamment de lutte contre les inégalités, dans le champ de la santé publique,
- Qui induisent un effet d'entraînement (changements médicaux et sanitaires durables, nouvelles dynamiques sociopolitiques),
- Qui favorisent la gratuité des soins et la résistance à leur privatisation,
- Qui favorisent une intégration pertinente de la médecine traditionnelle et de la médecine dite moderne,
- Qui renforcent le rôle des femmes en tant qu'actrices du développement des systèmes sanitaires,
- Qui favorisent l'implication directe des bénéficiaires dans la mise en œuvre des stratégies de développement de l'accès aux soins.

#### **CRITERES DE SELECTION DES PARTENAIRES:**

---

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des organisations locales:

- Qui luttent pour le respect des droits médicaux et sanitaires des populations concernées,
- Qui soutiennent et/ou participent à un processus politique plus large visant à favoriser l'accès aux soins et à la justice sociale dans leur pays ou leur région,
- Qui ont une capacité de gestion administrative et une reconnaissance légale. La CSSR souhaite toutefois favoriser les petites organisations et, au besoin, les accompagne et les renforce dans cet aspect du partenariat.

#### **PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRES**

---

Les contextes d'intervention de la CSSR ont été longtemps marqués par les conflits sociaux et politiques armés (décolonisation, lutte contre une dictature, etc.). Aujourd'hui, le monde est moins polarisé, mais la CSSR continue d'avoir des critères<sup>1</sup> engagés pour soutenir ses projets:

- La CSSR assume le choix de soutenir des pays qui mettent en œuvre une politique cohérente de santé publique en accord avec les lignes directrices de l'OMS,
- La CSSR met au cœur de sa stratégie d'intervention des pays ou régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Ses projets naissent donc d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent, contrairement à une approche assistanciale,
- La CSSR travaille avant tout dans des pays avec lesquels elle a des liens forts, à travers ses membres. La connaissance du terrain et des réalités locales est en effet un critère essentiel pour garantir la qualité de ses projets

---

<sup>1</sup> A l'exception de certains projets « atypiques » - voir ci-dessous

En 2022, la CSSR est active en Palestine, en Amérique du Nord et Centrale (Guatemala, Mexique, Nicaragua), en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur) et en Grèce.

## **AXES THÉMATIQUES**

---

La CSSR mène en priorité des actions dans les domaines d'intervention suivants:

- **Santé sexuelle et reproductive**

Une mère en bonne santé prend en charge prioritairement la santé de ses enfants. Lorsqu'elle est malade ou qu'elle décède, elle laisse ses enfants dans une situation d'abandon qui les prive de soins élémentaires, physiques et psychologiques. La CSSR s'investit particulièrement dans le domaine de la santé materno-infantile, par le biais de la planification familiale, de la prévention de la grossesse précoce, de la formation d'infirmières qualifiées et de sages-femmes traditionnelles. Elle s'engage aussi à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le VIH/sida.

- **Soins de santé primaire**

Loin d'une «Santé pour tous!», l'accès aux soins de base reste un défi important pour de nombreux pays du Sud. La CSSR soutient des projets qui visent à renforcer l'accès aux soins en particulier pour les populations vulnérables et marginalisées par leurs conditions socio-économiques, leur genre, leur éloignement géographique et/ou leur culture. Elle s'investit principalement dans la formation de personnel soignant et la création ou l'appui de structures de santé.

- **Santé mentale**

La santé mentale étant déterminée par une série de facteurs socio-économiques, biologiques et environnementaux, la CSSR soutient des projets visant à prévenir ou à prendre en charge des troubles mentaux et des traumatismes, notamment dans le cadre de conflits.

- **Soins spécialisés**

Plus récemment, la CSSR s'est intéressée à soutenir des projets de soins spécialisés qui participent à la lutte contre les discriminations. Ainsi, sont soutenus: un projet de soins palliatifs pour les victimes de l'extraction pétrolière en Amazonie équatorienne, ainsi qu'un projet d'accès aux soins pour les personnes LGBTIQ+ au VIH/Sida en Bolivie.

### ▪ **Santé communautaire et plaidoyer**

Nous considérons que les bénéficiaires des projets soutenus ne doivent pas uniquement être pris en compte en tant que patient-es, mais également en tant qu'acteurs et actrices sociaux-ales dont la capacité de mobilisation peut influencer l'entourage, ainsi que les autorités sanitaires et les décideurs politiques. A travers cette approche, la personne est placée au cœur de sa propre prise en charge, avec dignité. Par ailleurs, la CSSR estime que la communauté a un rôle essentiel à jouer dans un processus de réhabilitation ou de soins. La famille, les proches, les enseignant-es, les médecins, les autorités sont autant d'acteur-ices que la CSSR essaie d'intégrer dans ses projets, grâce à la mobilisation de ses partenaires. La plupart des projets soutenus insèrent donc des activités de plaidoyer envers les autorités sanitaires pour un meilleur accès à la santé.

### ▪ **Genre**

Aider des femmes à lutter contre les conséquences d'une idéologie et d'une pratique machistes, ou d'une culture religieuse qui ne valorise que leur fonction reproductrice au détriment de leur santé, de leur épanouissement et de leur liberté constitue une action déterminante de la CSSR. Mais la vision de genre de la CSSR va au-delà des femmes:

- D'une part, elle intègre toutes les personnes discriminées pour leur orientation sexuelle, identité et expression de genre et leurs caractéristiques sexuelles (LGBTIQ+),
- D'autre part, son approche genre vise aussi les hommes en tant qu'acteurs d'un changement des mentalités.

### ▪ **Formation/sensibilisation du personnel soignant**

La CSSR s'intéresse aux conditions de travail souvent déplorables, aux carences en termes de moyens, d'équipement, de personnel de santé. Mais elle s'intéresse également à la dimension qualitative de la prise en charge: éthique professionnelle, relation patient-e-praticien-ne, non-discrimination. L'engagement pour une prise en charge non discriminante et humaine est mis en œuvre, dans différents projets, par le biais de formations ciblées et par la réalisation de supports de sensibilisation.

## SELECTION DE PROJETS ATYPIQUES

---

Il arrive que des projets dans lesquels la CSSR s'engage ne respectent pas certains critères de sélection. C'est notamment le cas des aides ponctuelles, parfois à caractère humanitaire, décidées et mises en œuvre de manière accélérée, ou d'initiatives particulières dont l'originalité emporte l'adhésion du Comité, même si elles n'entrent pas dans la stratégie d'action courante de l'association ou ne satisfont pas aux exigences de ses bailleurs.

## Le parcours de vie d'un projet

(hors projets atypiques)

### **Initiative**

Le nouveau projet peut être proposé par tou·tes les membres de la CSSR, du Comité ou du secrétariat, suite à une demande transmise par un partenaire connu ou à un travail de prospection. Le Comité valide le principe et désigne un·e responsable du projet. La viabilité d'un projet dépend largement de l'engagement d'un·e ou de plusieurs membres du Comité qui vont le «porter» et assumer personnellement la responsabilité de sa mise en œuvre.

### **Analyse et élaboration**

Le·la membre qui porte le projet à la CSSR analyse le contexte et les besoins locaux et accompagne le partenaire dans l'élaboration du projet. Il·elle prépare la documentation nécessaire à son examen, seul·e ou avec l'aide du secrétariat.

### **Validation du projet**

Le nouveau projet mis en forme est examiné par le Comité, dont l'aval est nécessaire avant qu'un financement soit recherché.

### **Recherche du financement**

L'obtention du financement devient de plus en plus complexe. Le·la responsable du projet et le secrétariat décident d'une ou plusieurs sources de financement. Le·la responsable du projet élabore ensuite une ou plusieurs demandes de financement aux bailleurs identifiés.

### **Mise en œuvre**

Le projet est mis en œuvre par l'organisation partenaire. Une fois le financement accordé, la CSSR et le partenaire signent une convention de collaboration, qui indique les engagements respectifs, notamment en termes de suivi administratif des activités.

### **Suivi**

Le suivi habituel des projets s'effectue grâce à des contacts réguliers par courrier électronique, visioconférence ou par téléphone avec les partenaires. Des rapports sont demandés à l'organisation partenaire. Leur fréquence est déterminée en fonction de l'expérience passée avec la CSSR et de la capacité de gestion du partenaire: au minimum, des rapports sont livrés chaque semestre pour les activités et annuellement pour les finances.

### **Visite de terrain**

Des déplacements de représentant·es de la CSSR sur le lieu des projets sont organisés de manière ponctuelle, aussi souvent que possible. Ils permettent aux membres du Comité et du secrétariat d'avoir des échanges directs avec les partenaires, de rencontrer les participant·es des projets et de récolter leurs témoignages. Ces visites sont également l'occasion de rencontrer d'autres partenaires potentiels.

### **Évaluation et audit**

À l'issue d'un projet de deux ou trois ans, outre la rédaction des rapports finaux, une évaluation externe est confiée à des expert·es, de préférence locaux·ales. Elle doit mettre en avant les succès et les difficultés rencontrées, ainsi qu'établir des recommandations. Les termes de références sont élaborés entre le partenaire local et la CSSR. Le projet doit être audité par un·e contrôleur·se indépendant·e pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

## Objectifs du programme 2022-2025

### Des projets solidaires de qualité

#### Objectif 1: Soutenir de nouveaux projets, en lien avec les ODD

Ind. 1.1: Au moins un an avant la fin d'un projet avec un partenaire avec qui le projet ne sera pas renouvelé, **chercher au moins 3 nouveaux partenaires/projets potentiels** pour envisager une nouvelle collaboration.

Ind. 1.2: Soutenir un projet en Suisse ou en Europe, en lien avec la santé.

#### Objectif 2 : Renforcer la gestion de projet

Ind. 2.1: Rechercher des **référent-es** pour chacun des projets, qui soient membres du comité ou extérieur à celui-ci, et dont on sollicite un appui ponctuel.

Ind. 2.2: Etablir un **cahier des charges** pour les référent-es de projet.

Ind. 2.3: Chaque année, organiser **au moins une visite** dans l'un des projets. Chaque projet est visité **au moins une fois tous les cinq ans** par la-le responsable projet ou le secrétariat.

### 3. Information et travail en réseau

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations vulnérables et marginalisées, au Sud comme au Nord. L'engagement de la CSSR sur le terrain est indissociable d'une action en Suisse qui prend la forme d'un travail de sensibilisation et de plaidoyer. Nous sommes en effet convaincu-es que les principaux problèmes de santé publique dans les pays du Sud proviennent de situations d'inégalité et d'injustice dans lesquelles les pays industrialisés jouent un rôle majeur.

La Suisse n'est pas en reste, compte tenu du poids économique de son industrie chimique et pharmaceutique, du rôle de son système bancaire dans la fuite des capitaux et de la place qu'y occupe le négoce des matières premières. Persuadée que la lutte contre les injustices passe aussi par une prise de conscience au Nord, la CSSR souhaite réaliser un travail de sensibilisation auprès de ses membres et du public en général.

#### En Suisse, la CSSR :

- recueille et diffuse des informations fiables et pertinentes sur la situation des pays et des régions où elle soutient des projets,
- informe et sensibilise ses membres, les professionnel·les de la santé, ainsi que le grand public,
- initie des actions d'information et de sensibilisation à l'égard des décideur·euses politiques et du grand public et participe à des actions allant dans ce sens.

#### STRATEGIE D'INFORMATION

Afin de cibler ses efforts et d'atteindre un meilleur résultat, la CSSR fonde sa communication sur les principes suivants :

- prioriser les informations sur les actions concrètes de la CSSR,
- apporter une analyse sur les principales thématiques (santé publique, injustices, pays d'intervention),
- se distinguer par un discours engagé,
- veiller à lier les problèmes rencontrés dans ses pays d'intervention à ceux du Nord,
- mettre en avant les particularités de la CSSR (voir chap. «identité» p.4).

#### OUTILS DE COMMUNICATION

La CSSR met en œuvre sa stratégie d'information par le biais des outils suivants :

- **Parutions périodiques:** Les parutions périodiques permettent de maintenir un lien avec les membres, les sympathisant·es et les partenaires.

	Concept	Fréquence	Tirage
<b>Bulletin</b>	un édito, un compte rendu sur les avancées d'un projet en cours, des articles d'analyse en lien avec les thèmes et les contextes d'intervention de la CSSR.	4x/an	Env.1'300
<b>Rapport Annuel</b>	synthèse des engagements et activités de l'association: ses projets, sa vie associative, ses finances.	1x/an	Env.100

<http://css-romande.ch/categorie/bulletins/>

- **Site web:** présente la philosophie et la structure de l'association, ses domaines d'intervention, ses projets en cours et les événements qu'elle organise. Les publications (ouvrages, bulletins et cahiers) y sont proposées en téléchargement libre.

[www.css-romande.ch](http://www.css-romande.ch)

- **Réseaux sociaux:** La CSSR est active sur Facebook, où elle poste des informations relatives à ses projets et ses événements. Elle y relaie des informations relatives à ses thématiques. Elle détient également un profil sur LinkedIn, qui donne des nouvelles sur le travail de la CSSR.

<https://www.facebook.com/CentraleSanitaireSuisseRomande/>

<https://www.linkedin.com> : Centrale Sanitaire Suisse Romande

<https://www.youtube.com/channel/UCIKsPttgUthN61TmPJ2Ux8g> : chaîne YouTube de la Centrale Sanitaire Suisse Romande

- **Publications thématiques:** La CSSR s'efforce de mettre en lumière les rouages de certaines injustices politiques et sociales ayant des répercussions négatives en termes de santé pour les populations des pays en développement, à travers des recherches sur des thèmes précis et leur publication.

<http://css-romande.ch/categorie/publications/>

- **Production de films documentaires:**

Les films documentaires de la CSSR mettent en lumière une thématique présente dans ses projets, comme le handicap ou la grossesse adolescente. Des films proviennent également des projets afin de présenter la situation sur place et les activités mises en place. La diffusion de ses films auprès du grand public et des collectivités vise à faire connaître des réalités des pays du Sud et à montrer ce qu'est un projet de solidarité internationale.

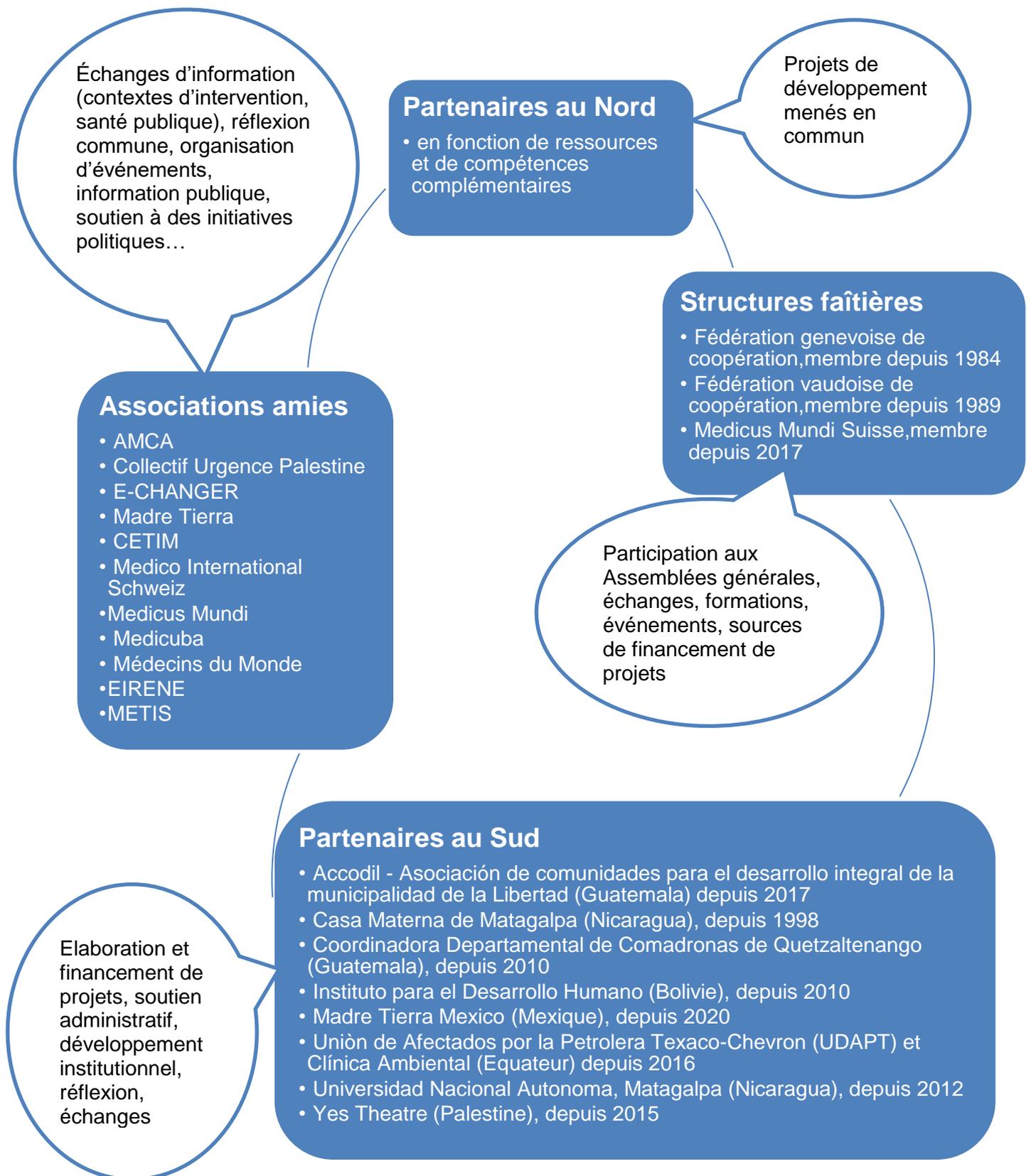
<http://css-romande.ch/videos/>

- **Événements publics:**

Régulièrement, la CSSR organise, seule ou avec des institutions amies, des conférences, des stands d'information, des débats, des projections et des expositions dans le but de susciter une réflexion et un sentiment de solidarité auprès des participant·es. Ces événements sont aussi un moyen de faire connaître l'engagement de la CSSR et de recruter de nouveaux·elles membres et sympathisant·es.

<http://css-romande.ch/categorie/evenements/>

## Réseau de la CSSR



## Objectifs du programme 2022-2025

### Une sensibilisation percutante

#### Objectif 3: Augmenter le gain collaboratif/associatif de la CSSR

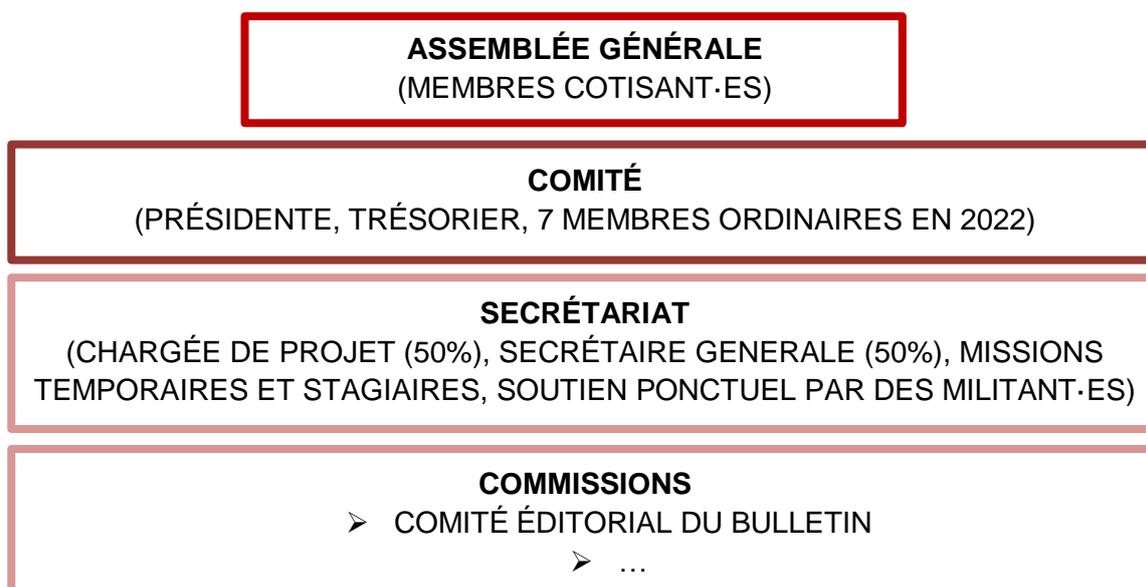
- Ind. 3.1: Rester membre d'**au moins deux groupes** d'associations ou plateformes collaboratives.
- Ind. 3.2: Chaque année, **au moins une action commune** avec d'autres organisations a lieu (événement co-organisé, co-convoqué, ou publication).

#### Objectif 4: Améliorer la visibilité de la CSSR auprès du public

- Ind. 4.1: Chaque année, elle produit **4 bulletins**, au moins **4 newsletters**, **1 rapport d'activité**, et met à jour régulièrement son **site internet**.
- Ind. 4.2: Elle renforce sa visibilité sur les **réseaux sociaux**. D'ici 2025 : la CSSR met en ligne une chaîne YouTube, améliore la gestion de LinkedIn et Facebook, en général procède à une évaluation de l'impact des réseaux sociaux sur sa visibilité.
- Ind. 4.3: Sur la période 2022-2025, la CSSR prévoit chaque année au moins **deux événements** du type: une présentation courte de l'association à diffuser sur les réseaux sociaux (par exemple pour les 85 ans de la CSSR) ; une publication ; un film documentaire ; une soirée conférence/débat ; la participation à un événement public (festival, 1<sup>er</sup> mai, etc.).
- Ind. 4.4: Durant la période 2022-2025, identifier au moins **3 espaces/collectifs de rencontre** pour se présenter (par exemple : AVIVO Genève, ...).

## 4. L'association: structure et ressources

### Organigramme de la CSSR



**L'Assemblée générale** est l'organe suprême de l'association. Elle valide les rapports et comptes annuels et élit les membres du Comité. Elle ne se réunit d'ordinaire qu'une fois par année. Seul-es les membres cotisant-es ont droit de vote.

**Le Comité** est chargé de mener à bien les activités de la CSSR en engageant des ressources dans le cadre de projets qui doivent respecter les statuts et la charte de l'organisation. Composé de membres bénévoles, il comprend des professionnel·les de la santé ainsi que des personnes issues d'autres secteurs professionnels. C'est dans le cadre des réunions du Comité, qui se tiennent tous les deux mois, que se prennent les décisions clés quant aux activités et à la stratégie de l'organisation.

**Le secrétariat** remplit un rôle de coordination des activités quotidiennes liées au suivi des projets. Dans les faits, les deux permanent-es employé-es à temps partiel qui le composent réalisent une partie importante du travail produit dans le cadre de l'association (rédaction de rapports, organisation de manifestations, courrier et suivi des contacts), que ce soit de manière autonome, sur mandat du Comité ou en soutien aux commissions. Depuis 2015, un poste de chargé-e de communication et recherche de fonds est proposé pour des missions temporaires (max. 6 mois).

**Les commissions** regroupent des personnes membres – ou non – du Comité ; elles sont constituées afin de procéder au suivi de projets spécifiques ou pour mener à bien des activités transversales (rédaction du bulletin, réalisation de documents d'information thématiques, discussion sur les projets). Les commissions se réunissent aussi souvent que nécessaire.

**Les membres et donateur·trices** de l'association participent à l'activité de la CSSR par le biais de leurs cotisations et de leurs dons. Ils et elles sont informés des activités de l'organisation par l'intermédiaire des outils de communication susmentionnés.

## Ressources financières

### ETAT DES LIEUX ET ANALYSE

---

Depuis la professionnalisation du travail de la CSSR, son fonctionnement est devenu entièrement dépendant des financements extérieurs. Actuellement, la CSSR touche des financements:

- publics: par le biais des Fédérations de coopération genevoise et vaudoise
- privés: par ses membres et donateur-trices
- institutionnels privés: quelques fondations

La situation financière de la CSSR est devenue critique. Les résultats financiers de ses dernières années ont été en majorité déficitaires, ce qui a entraîné une forte diminution de la fortune sociale. La viabilité du secrétariat, et par ce fait de l'association entière, est donc remis en question. Au-delà des moyens d'action de nos partenaires de terrain, c'est bien sûr l'accès aux soins pour les populations cibles qui sera péjoré par une diminution des contributions. On peut tirer les constats suivants :

- on observe depuis plusieurs années un déficit de renouvellement des membres, notamment des membres actif-ives au sein du Comité, ce qui entraîne une réduction des ressources propres de la CSSR nécessaires pour réaliser notamment le travail d'information,
- on observe une augmentation des difficultés à obtenir des financements publics pour plusieurs raisons: une augmentation d'associations membres des fédérations ; une complexification des exigences de présentation des projets ; l'exigence de co-financement des projets ; des changements administratifs imposés par la DDC au niveau fédéral
- la CSSR possède une éthique assez stricte quant à l'origine des fonds, ce qui limite le potentiel de recherche de nouveaux financements,
- les faibles ressources humaines et financières limitent la mise en place d'actions de recherche de fonds,
- le contexte social, politique et économique actuel réduit la propension au partage des ressources personnelles et renforce l'individualisme. Il existe sans doute aussi une forme de désillusion à l'égard de la solidarité internationale, voire un certain fatalisme, qui rendent peu efficaces les efforts pour mobiliser de nouveaux participant-es, que ce soit lors de contacts de personne à personne ou par des communications publiques.

## Objectifs du programme 2022-2025

### Une association dynamique et viable

#### Objectif 5: Dynamiser le fonctionnement associatif

Ind. 5.1: Chaque année, **au moins 6 réunions de comité** ont lieu, réparties entre le canton de Vaud et de Genève, avec un taux de participation d'au moins 50% des membres.

Le **comité de rédaction**, composé de plusieurs membres du comité et du secrétariat, se réunit ou échange par mail afin de préparer les bulletins.

Si nécessaire, **des groupes de travail thématiques** réunissant deux ou plusieurs membres du comité et du secrétariat peuvent être constitués pour une durée déterminée.

#### Objectif 6 : Augmenter le nombre de membres et donateur-rices

Ind. 6.1: Durant la période 2022-2025, prendre le temps d'adapter la forme de la communication de la CSSR, avec des supports plus en adéquation avec les jeunes générations. Pour cela, une campagne de recherche de fonds (ex : *crowdfunding*) peut être envisagée afin d'élargir le cercle des membres de la CSSR.

Ind. 6.2: Durant la période 2022-2025, au moins une action de prospection ou de recherche de fonds est menée (par exemple : *crowdfunding*), et une brochure pour encourager les legs est réalisée.

#### Objectif 7 : Maintenir la planification stratégique et opérationnelle

Ind. 7.1: Chaque année, **un budget** pour l'année à venir est élaboré et validé par le comité. Chaque année, **un plan de financement des projets** pour les trois années à venir est élaboré.

#### Objectif 8 : Assurer les financements de l'association

Ind. 8.1: Viser à **augmenter la part de financements privés** de la CSSR par des recherches de fonds.

Ind. 8.2: Ne pas dépasser 4 mois de **soudure** (la période qui s'étend entre la fin d'un projet et le démarrage de son extension).

## 5. Conclusion

Les défis à relever par la CSSR seront nombreux ces quatre prochaines années. Les objectifs évoqués dans ce document doivent permettre à la Centrale de prendre un nouveau souffle avec une stratégie de communication révisée dans le but d'augmenter le nombre de ses membres et de continuer son travail de sensibilisation en Suisse. C'est un tournant que nous avons déjà amorcé en lançant un programme de cours à destination d'étudiant·es en santé communautaire, en médecine, en soins infirmier, etc.

Nous poursuivrons notre action solidaire par le suivi des projets actuels et par la recherche de nouveaux projets avec des partenaires engagé·es et organisé·es. Rencontrer régulièrement nos partenaires et proposer des référent·es pour chaque projet permettra de renforcer nos liens avec le terrain. Enfin, un effort sera fait au niveau de la recherche de fonds pour diversifier nos sources de financement et stabiliser la situation de la CSSR.

Un vaste programme, que nous nous emploieront à mener à bien avec détermination. Car, plus que jamais, le travail de la CSSR est nécessaire, alors que la période historique actuelle nous rappelle crument que les inégalités dans l'accès aux soins de toutes et tous sont encore légion et leurs conséquences, toujours dramatiques.